

122^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques

Les sociétés savantes ont tenu leur 122^e congrès, du 24 au 27 septembre 1997, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Le thème proposé était « Le Patrimoine des sociétés savantes ». Les sociétés savantes, dont les plus anciennes remontent à l'Ancien Régime, ont été nombreuses, particulièrement durant le XIX^e siècle, et ont tenu un rôle prépondérant dans la vie intellectuelle et érudite, tant à Paris qu'en province. Elles occupent, encore aujourd'hui, une place importante aux côtés de l'Université et du CNRS dans la recherche scientifique, spécialement dans les sciences humaines. Si la grande majorité d'entre elles animent des recherches locales et régionales, elles sont plus d'une centaine à mener des travaux qui ne couvrent pas uniquement la région mais dont la réception va au-delà de nos frontières.

Le thème choisi cette année concernait directement les professionnels des bibliothèques et des musées. Martine François, secrétaire générale du Comité des travaux historiques et scientifiques, qui, depuis sa fondation par Guizot en 1834, fédère en quelque sorte les sociétés savantes, ouvrit les journées en commentant l'enquête menée auprès des sociétés savantes. Cette enquête avait pour but de recenser, le plus exactement possible, les types de patrimoines existants possédés par les sociétés. Un questionnaire très précis, envoyé à 1 600 sociétés, mit en lumière les différents éléments de ce patrimoine conservés par 760 sociétés. Le questionnaire était composé de plusieurs rubriques :

- existence d'une bibliothèque, description des collections, signalement des catalogues, dépôts extérieurs éventuels,
- possession d'archives propres ou archives publiques,
- patrimoine d'objets de fouille, ethnologiques, scientifiques ou artistiques,

— patrimoine immobilier.

La base de données ainsi constituée permet de réunir toutes les informations fournies par les sociétés (bien que certaines d'entre elles n'aient pu faire un inventaire détaillé de leurs collections), de faire des interrogations par mots-clés, d'élaborer des statistiques. Il ressort de cette enquête que 76% des sociétés savantes conservent des archives, particulièrement leurs propres archives, 65% ont une bibliothèque, 37% des collections d'objets. Cette enquête a également le mérite de mettre en valeur toutes les collections et d'aider, par là-même, à leur conservation.

Les différents intervenants firent part de leur expérience en prenant pour exemple leur propre société. La Société des antiquaires de l'Ouest, dont nous parla Robert Favreau était en 1947 à la tête d'un très vaste patrimoine immobilier, artistique et bibliophilique. Une grande partie des bâtiments et monuments furent donnés à la ville de Poitiers ; la bibliothèque a été déposée à la bibliothèque municipale de Poitiers, les chartes aux archives départementales... Toutes les sociétés n'ont pas déposé dans une bibliothèque municipale ou à la BnF, comme la Société de géographie, leurs collections de livres et d'images ; toutes ne sont pas aussi riches, loin s'en faut. Mais elles sont toutes confrontées à des problèmes de conservation, dont Hélène Richard, conservateur général à la bibliothèque municipale de Besançon, traita avec beaucoup de pertinence.

La possession d'archives publiques impose aux sociétés savantes leur mise à la disposition de tous les publics et pas seulement d'un petit nombre de sociétaires ; Catherine Laurent, conservateur en chef des archives municipales de Rennes, montra dans sa contribution les difficultés qui pouvaient exister entre les archives départe-

mentales et la centaine de sociétés savantes qui possédaient des archives publiques.

La journée du dimanche fut consacrée aux collections d'objets : au très nombreux matériel de fouille, monnaies, poteries, silex taillés... ; aux herbiers ; aux objets naturalisés et à leurs problèmes très spécifiques de conservation ; aux œuvres d'arts conservés dans les locaux mêmes des sociétés, ou dans les 99 musées qui seraient la propriété des sociétés savantes ou gérés par elles.

Avant la clôture du Congrès par le ministre de l'Education nationale, Claude Allègre, Jean Jacquart, président de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, anima un débat avec les participants au Congrès. Tous firent part des difficultés qu'ils rencontraient pour bien conserver et mettre à la disposition de tous les publics possibles leurs collections de livres, de manuscrits, d'images... ; l'absence de bibliothécaire ou de documentaliste, ayant reçu une formation professionnelle suffisante, était un des principaux handicaps. Les membres de l'ABF, présents à ce Congrès, dont Monique Lambert et moi-même, sont intervenus pour proposer la formation délivrée par notre Association. Les bibliothèques gérées par les sociétés savantes devraient aussi participer à nos enquêtes et nos projets et entrer également dans nos préoccupations.

Enfin, le Congrès a été l'occasion d'un Salon présentant les très nombreuses publications du CHTS ou patronnées par lui, et de visites de bibliothèques qui ont été particulièrement suivies par les sociétaires de province.